

CEREMA NORMANDIE-CENTRE

OFFRE DE STAGE

Vieillir en zone pavillonnaire

Affectation administrative :	Direction Territoriale Normandie-Centre Département DLAB (Littoral Aménagement Bâtiment) Groupe VUUB (Ville Urbanisme Usages Bâtiment)
Affectation opérationnelle	
Localisation géographique du stage	Le Grand-Quevilly, Seine-Maritime
Date de démarrage du stage	Date à définir entre le 1er mars et le 1er mai 2024 selon la durée du stage
Durée du stage	De 4 à 6 mois

1 | Présentation du Cerema :

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques, de résilience et de transition écologique. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques et aux besoins des usagers. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

La Direction Territoriale Normandie-Centre porte les missions du Cerema et accompagne les territoires situés en régions Normandie et Centre-Val-de-Loire.

Le Département Littoral Aménagement Bâtiment (DLAB) a pour mission d'accompagner les collectivités dans leur transformation vers des territoires durables, innovants et résilients, en répondant à leurs besoins d'expertises territoriales et d'approches environnementales intégrées, au service de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique. Au sein du département, le/la stagiaire sera intégré-e au groupe Ville Urbanisme Usages Bâtiment.

2 | Contexte général :

Le manque de place dans les EHPAD ainsi que le coût, les relations sociales et le côté rassurant de son logement, font que les personnes vieillissantes veulent rester dans leurs logements. De nombreuses personnes vieillissantes vivent actuellement dans des lotissements de maison individuelle créés dans les années 50 à 90 qui ne sont pas ou très peu adaptés aux difficultés liées au vieillissement.

Pour accélérer le virage sur l'adaptation des logements au vieillissement et aux handicaps, le gouvernement a décidé, en mars 2022, la mise en place d'une aide unique **MaPrimeAdapt au 1er janvier 2024.**

MaPrimeAdapt permettra aux usagers de bénéficier d'une aide variable suivant leurs revenus, à l'adaptation de leurs logements afin de permettre à tous les publics en perte d'autonomie de rester chez eux le plus longtemps possible. L'objectif du gouvernement est d'atteindre les 680 000 logements adaptés dans les 10 prochaines années, dont 250 000 sur le quinquennat (2023-2027). L'ambition de MaPrimeAdapt' est de prévenir plutôt que de réparer pour agir en amont des premières chutes.

Actuellement, les préconisations sont délivrées par des ergothérapeutes avec une vue, poste par poste de la problématique du demandeur ; (une largeur de porte, un volet roulant, etc..). Il n'existe pas de démarche générale avec une vue d'ensemble, bâtiment/usage/environnement.

Il existe également très peu de guide présentant des solutions d'aménagement suivant les typologies de construction.

Par ailleurs, les lotissements des années 50 à 90 présentent souvent des problématiques structurelles de marchabilité et d'accessibilité, soit de par leur conception, soit de par la place croissante laissée progressivement à la voiture individuelle.

Ainsi, en plus de l'aménagement intérieur des logements des personnes vieillissantes, il s'agit de repenser et améliorer l'accessibilité de l'espace public pour qu'elles puissent accéder aux commerces, équipements et aménités environnementales de leurs quartiers.

3 | Mission du stage

L'idée est de trouver des solutions d'aménagements des maisons individuelles suivant les typologies (année de construction) pour les personnes vieillissantes (abaissés de fenêtres, rampe d'accès, etc.), mais également d'intégrer un volet énergétique (pièce pour les surchauffes de l'été, protections solaire, etc.). Il s'agira également d'avoir une vision sur l'amélioration de la qualité d'usage, de l'évolution du logement, dans une optique de revente. Il sera également nécessaire de s'interroger sur le quartier, l'accès aux services, les transports. L'ensemble de ces sujets devra être abordé dans l'objectif de proposer à une collectivité une offre de service intégrée traitant l'ensemble de la chaîne d'accessibilité, de l'intérieur du logement à l'espace public. Un des volets sera donc un questionnement sur les collectivités intéressées par ce type de réflexion.

Le Cerema NC cherche un ou une stagiaire intéressé·e et mobilisé·e par le sujet du bâtiment, de son aménagement intérieur et extérieur, de l'aménagement de l'espace public, de l'usage de ces espaces, mais sans nécessairement disposer d'une sensibilisation initiale au handicap, sensibilisation qu'il/elle pourra acquérir en cours de stage. Ce sujet, éminemment transversal, permet de toucher à de nombreux aspects du métier d'ingénieur, d'urbaniste ou d'architecte : réglementaire, technique, qualité d'usage, concertation. Le groupe VUUB est particulièrement mobilisé sur les sujets du bâtiment (thermique, matériaux bio sources, accessibilité des personnes handicapées et donc vieillissantes, qualité d'usage, etc.) dans son environnement, et également à l'échelle du quartier et de la ville, avec l'objectif d'apporter du conseil aux collectivités qui sont en attente sur ces sujets

4 | Déroulement du stage

Le déroulé de stage sera adapté en fonction de la maîtrise par le ou la stagiaire des outils nécessaires, des connaissances et des objectifs de son mémoire. Tout au long de la mission des sensibilisations sur les aspects du bâtiment et de l'accessibilité PMR seront dispensées.

Le déroulé envisagé de la mission :

- Bibliographie sur MaPrimeAdapt (Contact avec l'ANAH Local)
- Questionnement sur la posture des collectivités vis-à-vis de ce sujet : quelles collectivités sont intéressées par ce type de travaux ? avec quelles attentes ?
- Référentiel des différentes typologies de maisons individuelles suivant les années (inconvenients, avantages aux regards des besoins des personnes vieillissantes). Le stagiaire pourra s'appuyer sur l'étude de la DREAL Normandie sur les zones pavillonnaires périurbaines.
- Descriptif des aménagements possibles suivants les typologies et les besoins.
Exemples :
 - > Rubrique accès: Modifier l'accès si marche pour la porte de l'entrée par une porte fenêtre (aménagement terrasse), rampe avec du remblais, etc...
 - > Rubrique les pièces de vie: Aménagement nécessaire afin d'avoir une unité de vie (l'unité de vie est une référence à la réglementation accessibilité), etc...
 - > Rubrique qualité d'usage: Supprimer des couloirs, agrandir les passages, descendre la hauteur des fenêtres, douche italienne, etc...
 - > Rubrique thermique: Pièce refuge en cas de forte chaleur (orientation nord), ventilation renforcée, utilisation de l'air frais du sous-sol ou vide sanitaire, puits canadien, protection solaire, aménagement paysagé, etc...
- Expérimentations sur des cas concrets.
- Analyse et orientations de la chaîne de déplacement (voirie et transports) sur les quartiers des cas concrets identifiés.

Objectifs de rendu :

- Synthèse sur MaprimeAdapt.
- Tableau de synthèse sur les typologies de maisons individuelles des zones pavillonnaires.
- Plans, simulation 3D sur les aménagements possibles. Premiers éléments sur des solutions pertinentes.
- Retour sur les expérimentations.
- Synthèse sur l'existant, volets voirie et transports, avec un volet sur les pistes afin de garantir la chaîne de déplacement aux services.

- Réflexion sur la pertinence d'une offre de service à destination des collectivités.

5 | Compétences :

- **Savoir** : connaissances sur le bâtiment (structure, qualité d'usage, accessibilité // pratique de logiciel(s) bureautique, modélisation (ex : sketchup).
- **Savoir-faire** : capacités d'analyse et esprit de synthèse // capacité à travailler en équipe // capacités rédactionnelles (méthodologies, rapports).
- **Savoir-être** : autonomie, pragmatisme, capacités d'organisation // qualités relationnelles // ouverture d'esprit, curiosité, créativité.

Profil de la/du stagiaire:

- École d'architecture
- Ecole ITPE - spécialité bâtiment

6 | Informations pratiques :

Tuteur: Jean-Yves FOSSE Chargé d'études Accessibilité – Performance des bâtiments.

Réunions et déplacements : le ou la stagiaire pourra être amené-e à avoir des contacts directs avec d'autres entités au sein du Cerema, des collectivités locales et des partenaires de l'aménagement, des associations ou des usagers.

En raison de la nature de la mission, des déplacements ponctuels peuvent être nécessaires en Normandie. Ils sont pris en charge par le Cerema NC le cas échéant.

Précisions administratives : Le ou la stagiaire aura à sa disposition les moyens de fonctionnement du Cerema NC (ordinateur et pool de voiture).

Il ou elle est soumis-e au règlement intérieur de l'établissement pour les horaires, le temps de travail, le télétravail, les congés et autres contraintes administratives.

Durée et période : Ce stage se déroulera sur l'année civile 2024, pour une durée de 4 à 6 mois.

7 | Contact :

Jean-Yves FOSSE

Chargé d'études Accessibilité – Performance des bâtiments

Département Littoral Aménagement Bâtiment (DLAB)

Cerema Normandie-Centre

Tel : +33 2 35 68 82 00 / Mob : +33 7 61 05 59 84 / Mail : jean-yves.fosse@cerema.fr